



Comité interministériel pour la coopération au développement (CID)
Procès-verbal de la réunion du 8 décembre 2017

Base légale:

- Loi du 9 mai 2012 modifiant la loi modifiée du 6 janvier 1996 sur la coopération au développement et l'action humanitaire
- Règlement grand-ducal du 7 août 2012 fixant la composition et le fonctionnement du Comité interministériel pour la coopération au développement

Listes de présence:

Délégués

Manuel TONNAR	Président, Direction de la Coopération, MAEE	<input checked="" type="checkbox"/>
Alain BECKER	Intérieur	Excusé
Cherryl DENTZER	Développement durable et Infrastructures (suppl.)	
Dominique FABER	Famille	<input checked="" type="checkbox"/>
Georges GEHL	Développement durable et Infrastructures	
Georges HEINEN	Finances	<input checked="" type="checkbox"/>
Patrick HEMMER	Etat	Excusé
Christine HERZEELE	Agriculture	<input checked="" type="checkbox"/>
Marguy KOHNEN	Développement durable et Infrastructures	<input checked="" type="checkbox"/>
Karin MANDERSCHEID	Ministère de la Sécurité sociale (suppl.)	
Eva MARKUSDOTTIR	Égalité des Chances (suppl.)	<input checked="" type="checkbox"/>
Miguel MARQUES	Ministère des Finances (suppl.)	<input checked="" type="checkbox"/>
Karin MODERT	Éducation Nationale	
Jean OLINGER	Inspection générale des Finances	<input checked="" type="checkbox"/>
Georges PAULUS	Éducation nationale (suppl.)	
Sylvie PROMMENSCHENKEL	Direction de l'Immigration (suppl.)	

Dina RAMCILOVIC	Justice	
Isabelle SCHROEDER	Égalité des Chances	
Pascale SPELTZ	Inspection générale de la Sécurité sociale	
Vera SOARES	Économie et Commerce extérieur	
Manon UNSEN	Direction de l'Immigration	Excusée
Patricia VILAR	Intérieur (suppl.)	<input checked="" type="checkbox"/>
Nadine WELTER	Travail	
Marc WEYRICH	Logement	Excusé
Barbara ZECHES	Culture	Excusée

Autres participants

Patricia POMMERELL	Directeur adjoint de la coopération au développement
Thomas LAMMAR	Responsable « Cohérence des politiques », D5

1) Approbation de l'ordre du jour

Le président souhaite la bienvenue aux membres du comité présents et introduit brièvement l'ordre du jour pour le faire approuver. A l'ordre du jour figure un point concernant l'indice de l'engagement pour le développement, un indice ayant trait à la cohérence politique. Cet indice est calculé annuellement par le « Center for Global Development », un groupe de réflexion américain qui a une succursale à Londres. Selon ce groupe, invité pour présenter ses recherches, Luxembourg figure à la place 13 (sur 27). Sous « Divers » les réponses au questionnaire de l'OCDE sur les mécanismes institutionnels pour renforcer la cohérence des politiques dans le cadre de la mise en œuvre des ODD seront présentés. Il est suggéré de marquer sur l'ordre du jour les points pour lesquels le Cercle des ONG est invité.

2) Approbation du procès-verbal de la réunion du 17 novembre 2017

Les procès-verbaux des deux dernières réunions sont encore en finalisation, afin de prendre en compte les remarques des membres du comité. Le président informe le comité que dorénavant chaque présentation au comité est annexée au procès-verbal et n'y sera pas décrite en détail.

3) Discours de Monsieur le Ministre Romain Schneider à la Chambre des Députés

Le 5 décembre dernier, Monsieur le Ministre a fait sa déclaration sur la politique de coopération au développement et de l'action humanitaire (voir annexe). Les réactions et la couverture à la presse ont été très positives. Les discussions qui suivaient le discours ont montré que tous les partis politiques soutiennent l'idée de maintenir le niveau de la coopération au développement à 1% du revenu national brut. Ils favorisent également l'additionnalité des fonds climatiques et des coûts en relation avec l'accueil des réfugiés. La publication du Cercle des ONG, le baromètre Fair Politics, a également été discuté. Le fonds de pension et sa politique d'investissement responsable était un des thèmes abordés.

Le représentant du Ministère des Finances a voulu savoir si le secteur privé a été évoqué. Le président précise que le Ministre a annoncé que nous devons créer des synergies dans le cadre de nos partenariats avec tous les acteurs, publics ou privés, la société civile, les organisations internationales, les universités et les centres de recherche. Les entreprises productrices dans les Territoires occupés ont été brièvement évoquées.

Sur demande de la représentante du Ministère du développement durable, le président a indiqué que la troisième révolution industrielle et/ou l'étude Rifkin n'ont pas été discutées.

Le représentant de l'Inspection générale des finances informe le comité de l'initiative de « Votum Klima » à l'égard du ministre des finances et du ministre de la sécurité sociale plaidant pour plus d'interventions pour les droits de la personne moyennant les fonds publics de pension et d'épargne. (voir annexe).

4) La loi modifiée de la coopération au développement

Le président informe le comité du vote de la nouvelle loi sur la coopération le 6 décembre 2017. Elle sera publiée à la fin de l'année pour entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Suite aux oppositions formelles antérieures, toutes les propositions du Conseil d'Etat ont été intégrées dans le nouveau texte. Les modifications concernent les taux de cofinancement qui ont été fixés à 80% pour les projets mis en œuvre dans les PMA et les pays partenaires de la coopération luxembourgeoise ainsi que pour les projets qui ciblent directement les droits de la personne et l'élimination de la violence à l'égard des femmes et jeunes filles. Tous les autres projets, que ce soient des cofinancements simples ou des projets faisant partie d'accords-cadres, seront désormais cofinancés à 60%.

5) Présentation du « Center for Global Development » - Indice de l'engagement pour le développement 2017

Le président présente le groupe de réflexion « Center for Global Development (CGD) » publiant chaque année l'indice de l'engagement pour le développement (CDI) permettant de classer 27 des pays les plus riches en fonction des politiques ayant une incidence sur les pays en développement. Il indique que le Luxembourg n'est pas très satisfait de son rang (13 sur 27) dans la publication du CGD et considère que le CGD n'a pas toutes les informations et nouveaux développements en ce qui concerne les efforts luxembourgeois en du développement durable.

Les représentants du CGD présentent les travaux de leur groupe de réflexion (voir annexe).

L'objectif du CGD est de suivre et de comparer les efforts de 27 pays pour améliorer leurs politiques en faveur du développement. Le CDG utilise plus de 100 indicateurs quantitatifs dans 7 domaines différents pour déterminer ces efforts et établir un classement. Les domaines utilisés sont l'aide au développement, les finances, la technologie, l'environnement, la sécurité, le commerce et la migration.

Alors que le Luxembourg se classe parmi les premiers en ce qui concerne l'aide au développement, la sécurité et la migration, et se retrouve au rang 15 en ce qui concerne le commerce, des efforts doivent être faits en matière d'environnement, des finances et de la technologie. Les détails de la présentation sont repris en annexe et peuvent être consultés sur le site du CGE. En plus, en matière de commerce, le classement ne semble pas faire de sens vu que beaucoup de décisions en cette matière sont prises au niveau européen.

Le CDI existe depuis 15 ans. Il a évolué pendant ce temps avec les défis du développement et a été très efficace pour attirer l'attention des pays sur leurs efforts. En se basant sur des thèses

avancées par le directeur du CGD, Lawrence Summers, le développement sur les 15 années à venir sera différent de celui des 35 dernières années. Le développement sera tributaire de plusieurs facteurs ayant trait aux politiques de la globalisation, aux défis de l'intégration économique, aux conflits, à la migration, au fonctionnement du système humanitaire et au bon fonctionnement des institutions multilatérales.

Le président remarque que cette réunion avec le CGD sert comme premier contact avec le Gouvernement luxembourgeois. L'indice sera utile pour améliorer les efforts en faveur du développement luxembourgeois. Plusieurs membres ont fait des remarques concernant les méthodes de calcul et critiquent l'approche du CGD de ne prendre en considération que les chiffres et de ne pas examiner l'image globale pour la détermination du classement des pays dans les différents domaines. Les représentants du ministère des finances et de l'inspection générale des finances interviennent pour demander des précisions sur les méthodes de calcul des indices en matière de finances et du commerce.

6) Divers

- Présentation du questionnaire de l'OCDE sur les mécanismes institutionnels pour renforcer la cohérence des politiques dans le cadre de la mise en œuvre des ODD.

M. Thomas Lammar présente les projets de réponses au questionnaire. Les ministères sont invités à examiner dans leur domaine quelles sont les informations à inclure dans ce questionnaire. Vu le délai pour la soumission du sondage à l'OCDE, le président invite tous les ministères à contribuer leurs éléments de réponse dans les meilleurs délais, même si le délai du 13 décembre 2017 ne peut pas être respecté (voir annexe).

Pour mémoire, la prochaine réunion du CID se tiendra le vendredi 2 février 2018 à 10h30

Documents annexés au procès-verbal:

- Discours de Monsieur le Ministre Romain Schneider
- Lettre « Finance verte », cf. pt. 3
- Présentation « Indice de l'engagement pour le développement »



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
*Ministère des Affaires étrangères
et européennes*

Le Ministre de la Coopération
et de l'Action humanitaire

Déclaration du Ministre Romain SCHNEIDER
sur la politique de coopération au développement et de l'action humanitaire
du Luxembourg

Chambre des députés – 5 décembre 2017

La version prononcée fait foi.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Députés,
Mesdames et Messieurs les Représentants des Missions diplomatiques,
Mesdames et Messieurs,

Il y a deux ans, les Etats membres des Nations Unies se sont mis d'accord à New York sur les 17 Objectifs de développement durable, et à Addis-Abeba ils se sont engagés à mobiliser les moyens nécessaires à cette fin. Le moment est venu pour établir un premier bilan intermédiaire afin d'évaluer où nous nous situons au niveau de ces engagements, tant au niveau national qu'international.

Il y a beaucoup à dire à ce sujet, mais j'aimerais aujourd'hui vous transmettre trois messages principaux :

- 1) Oui, le Luxembourg a respecté ses engagements en tant que partenaire fiable et innovateur dont l'influence surpasse largement ses frontières. Ces mots ne sont pas les miens, mais c'est le constat de l'« Examen par les pairs » du Comité d'aide au Développement (CAD) de l'OCDE, publié en octobre dernier.
- 2) Pouvons-nous pour autant nous reposer sur nos lauriers ? Non ! Nous avons un long chemin devant nous, et le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui fait face à de nombreuses difficultés. Plus de 800 millions de personnes vivent en pauvreté et souffrent de faim ! Un chiffre qui ne fait qu'augmenter, dû à des situations de fragilité, à de nombreux conflits et à cause du changement climatique. Notre monde est, en effet, devenu plus complexe. Les inégalités augmentent dans les pays en développement comme dans les pays développés, et nous observons une montée du populisme, aussi en Europe. Les vulnérabilités deviennent de plus en plus complexes : crises récurrentes, corruption, extrémisme violent, conflits internes dans des contextes d'extrême pauvreté... Toutes ces évolutions nous démontrent le lien intrinsèque entre la sécurité, la paix, la bonne gouvernance et le développement. Ce qui fut une « crise » des réfugiés relève désormais du quotidien avec bientôt plus de 65 millions de personnes déplacées dans le monde. Ici aussi, une tendance à la hausse !
- 3) Tous ces défis risquent d'anéantir dans les pays concernés les gains en développement obtenus au cours des dix dernières années. Cela ne signifie pas que nous devons baisser les bras, au contraire ! L'inertie n'est pas une solution ! Afin de faire face aux problèmes d'aujourd'hui dans ce monde de plus en plus complexe et interconnecté, nous devons adapter nos méthodes de travail et coopérer davantage. Nous devons créer des synergies dans le cadre de nos partenariats avec tous les acteurs, publics ou privés, la société civile, les organisations internationales, les universités et les centres de recherche. Nous devons forger des politiques plus cohérentes pour un développement durable. Nous devons adopter une manière de travail plus efficace, coopérative et inclusive. Afin d'adopter une démarche holistique, il nous faut notamment plus d'informations, de statistiques et de données de qualité. Cette nouvelle approche sera intégrée dans une nouvelle stratégie générale de notre coopération au développement, l'année prochaine.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Le Luxembourg peut apporter des solutions dans tous les domaines susmentionnés ! J'aimerais dans ce contexte revenir à mon premier point : Le Luxembourg est un partenaire fiable, innovateur et prévisible dans le domaine de la coopération au développement. Conformément à l'évaluation du CAD de l'OCDE, j'estime qu'on peut dire que ce gouvernement a pris et prend les bonnes décisions en matière de coopération au développement. J'aimerais souligner que nous avons pu travailler sur des bases solides dans la continuité d'un engagement que notre pays et son peuple ont construit au fil des dernières décennies. Si je devais résumer le travail de ces dernières années en quatre mots-clés, je dirais que nous avons consolidé notre engagement, nous l'avons concentré davantage, nous avons simplifié administrativement et nous avons innové.

L'OCDE a salué la contribution annuelle du Luxembourg à l'aide publique au développement et à l'aide humanitaire, s'élevant à 1% de son Revenu National Brut (RNB), ainsi que sa mise en œuvre efficace et ciblée. Grâce à une forte concentration géographique et sectorielle, la Coopération luxembourgeoise est en mesure de maximiser son impact, sa visibilité et son influence dans ses pays prioritaires.

En plus des mesures prises pour accroître l'efficacité de notre aide au développement, l'OCDE note avec appréciation l'additionnalité des fonds mobilisés pour le climat, ainsi que le fait que le Luxembourg ne comptabilise pas l'argent dévoué à l'accueil des réfugiés parmi les fonds consacrés à l'aide au développement. Ce choix politique n'a été possible que grâce au fort consensus qui existe au Luxembourg en matière de coopération au développement. Cela renforce d'autant plus notre crédibilité internationale et fait de nous un acteur important pour la réussite de l'Agenda 2030.

L'OCDE a également formulé quelque 13 recommandations que nous nous devons de mettre en œuvre au cours des prochaines années. Il s'agit surtout de perfectionner encore notre politique d'aide au développement, en finalisant certaines stratégies et de conduire des évaluations plus ciblées pour valoriser nos expériences. L'organisation recommande par ailleurs que le Luxembourg pourrait faire valoir son expérience dans le secteur financier afin d'explorer les possibilités qu'offre sa place financière pour nouer de nouveaux partenariats innovants et pour mobiliser des financements additionnels.

Un aspect important de cet exercice, que je souhaite encore mettre en exergue, est que mon département n'a pas participé seul à cette revue. Des fonctionnaires du ministère des Finances et du MDDI, la Direction de Lux-Development, de même que le Cercle des ONGD y ont participé. Les examinateurs se sont également rendus à la commission compétente de la Chambre des députés, ont rencontré les acteurs de la microfinance ici au Luxembourg et sont allés au Sénégal pour voir comment nous mettons en œuvre notre politique sur le terrain. Cette approche inclusive et partenariale nous a permis de démontrer que nous prenons la mise en œuvre de l'Agenda 2030 au sérieux, que tous les ministères concernés agissent de concert et que nous impliquons également la société civile.

En résumé, nous pouvons ainsi dire que l'exercice de l'examen par les pairs, même si nous avons reçu quelques tâches à accomplir, a clairement contribué à promouvoir l'image de marque du Luxembourg.

Cet exercice a également confirmé que nous sommes sur la bonne voie pour concrétiser la mise en œuvre du programme gouvernemental de 2013 dans le domaine de la coopération au développement. Laissez-moi vous illustrer ceci sur base de quelques chiffres et exemples concrets :

La concentration de l'action luxembourgeoise en Afrique a augmenté de 52 à 59% de l'Aide publique au développement (APD) bilatérale entre 2013 et 2015. Cette concentration sur l'Afrique se reflète également au niveau de la liste des cinq principaux bénéficiaires de l'aide au développement bilatérale luxembourgeoise, dont 4 se situent en Afrique. Il en va de même de la concentration sur les pays les moins avancés, qui en 2012 se situait à 52% de l'APD bilatérale et qui a été augmentée à 61% en 2015.

Après le retrait progressif de notre coopération traditionnelle du Vietnam et du Salvador (2 pays à revenu moyen), nous avons actuellement 7 pays partenaires privilégiés avec lesquels nous disposons d'un PIC (Programme Indicatif de Coopération). Nous maintiendrons notre concentration géographique, même si nous sommes actuellement en train d'analyser dans quels nouveaux pays nous pouvons devenir plus actifs.

Des évaluations ont été réalisées au Népal, en RCA (République Centre-Africaine) et au Myanmar. Cette dernière a eu lieu avant la situation inhumaine des Rohingyas dans ce pays, sur laquelle je reviendrai encore. Mais aussi le Maghreb est pris en considération (p.ex. Tunisie, Maroc) ou encore des pays en Afrique de l'Ouest qui se situent à côté de nos pays partenaires actuels (p. ex. Bénin, Togo). Chercher un nouveau pays partenaire signifie avant tout analyser où notre coopération au développement aura la plus grande valeur ajoutée et le plus grand impact, où se situent les plus grands besoins et demandes et où nous pourrions construire les partenariats les plus efficaces, dans le cadre de programmes cohérents.

Monsieur le Président,

Notre coopération bilatérale est principalement mise en œuvre par LuxDev. Le programme gouvernemental de 2013 a prévu une analyse du rôle et du fonctionnement de LuxDev. Ceci a été fait premièrement dans le cadre d'une évaluation externe et deuxièmement dans le cadre d'un rapport de la Cour des comptes sur LuxDev. Dans les deux cas, les notes ont là aussi été bonnes, avec bien évidemment quelques recommandations. Je suis heureux de pouvoir indiquer aujourd'hui que toute une partie de réformes et de réorientations ont été faites, rendant notre agence encore plus efficace. Elle est aujourd'hui plus décentralisée et mieux structurée pour répondre au nouveau contexte international. Elle a évolué et peut travailler pour d'autres mandataires, comme par exemple la Commission européenne ou des pays tels que le Danemark ou la Suisse, qui n'hésitent pas à mettre en œuvre leurs projets à travers notre agence. C'est là aussi un gage de qualité ! Pour rendre tout ceci possible, une nouvelle convention entre le gouvernement et l'agence a été élaborée. Cette

dernière a été approuvée par le Conseil de gouvernement la semaine passée et sera adoptée par le Conseil d'administration de l'Agence la semaine prochaine.

La nouvelle convention permettra également à LuxDev de travailler plus facilement pour d'autres ministères. Des exemples très concrets d'une concentration sur nos pays partenaires dans une complémentarité entre l'action climatique luxembourgeoise et l'aide au développement existent par exemple au Vietnam, au Sénégal et également au Nicaragua. Des mécanismes financiers ont vu le jour, tel que le Forestry and Climate Change Fund de LMDF, à travers une consultation technique initiale de LuxDev et de futurs financements du Fonds Climat et Energie.

Laissez-moi souligner ici que depuis l'Agenda 2030, la coopération entre mon ministère et le MDDI s'est beaucoup renforcée. Au mois de juillet, j'ai présenté, ensemble avec la ministre de l'Environnement Carole Dieschbourg, le plan luxembourgeois pour un développement durable au Forum politique de haut-niveau sur le développement durable à New York. Je souhaite rappeler dans ce contexte que la protection du climat est et restera un volet de nos thématiques horizontales, que nous promouvons de manière transversale à travers nos projets.

Au Cabo Verde nous avons par exemple pu finaliser la formulation du programme sur les énergies renouvelables et signer l'accord avec le gouvernement capverdien lors de la Commission de partenariat cette année. Actuellement nous travaillons également sur une coopération entre le CERMI (Centre d'Énergies Renouvelables et de Maintenance Industrielle) au Cabo Verde et le Centre de compétences du Luxembourg, pour améliorer la formation de jeunes capverdiens dans le domaine des énergies renouvelables. Il s'agit ici de développer des compétences dans ce domaine pour le futur et de créer des ponts entre les acteurs de ce domaine entre nos deux pays.

Des ponts et des nouvelles relations sont également en cours de construction avec l'Asie et l'Amérique latine. Il y a trois semaines, je me suis rendu au Vietnam afin de signer un nouvel accord général avec ce pays. Ceci s'est avéré nécessaire car le Vietnam, en tant que pays à revenu moyen, comme déjà mentionné, n'a plus de programme de coopération pluriannuel avec le Luxembourg. Notre stratégie avec ce nouvel accord se base sur une diversification de nos relations, et ce dans différents secteurs, tels que la recherche, les énergies renouvelables, la lutte contre le changement climatique, et le secteur financier. Concrètement, deux nouveaux projets ont déjà été préparés, ensemble avec le MDDI. Au Vietnam, notre relation de longue date avec leur instance de surveillance financière et notre offre de formation dans le secteur financier à travers le House of Training (avec la ATTF) sont également ancrées de telle sorte que nous restons des partenaires bilatéraux bien au-delà de la coopération au développement.

Au Salvador nous n'avons plus de Programme Indicatif de Coopération non plus et nous ne réinventons pas la roue, mais nous soutenons ce pays dans son échange d'expériences avec d'autres pays de la région, tel que le Mexique. Dans le cadre d'une telle coopération sud-sud, dont l'importance a été soulignée lors de la conférence d'Addis-Abeba, nous pouvons être tout aussi efficaces avec beaucoup moins de moyens. Ceci est pour moi le modèle grâce

auquel l'aide publique au développement peut, combinée avec l'aide des ressources propres du pays partenaire, devenir plus efficace et faire la différence.

Au Salvador, nous devons également continuer à renforcer les ONG locales, car nous croyons que le renforcement de la société civile est absolument essentiel pour la construction d'une démocratie. Et c'est justement là que nous voulons aider davantage. Au Kosovo aussi, nous avons lancé un projet spécifiquement axé sur les acteurs de la société civile locale. Ils reçoivent de l'aide pour renforcer leurs activités, notamment dans des domaines comme l'inclusion sociale, les droits des femmes, la lutte contre la radicalisation ou l'éthique journalistique.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Les droits de l'Homme, une bonne gouvernance et une éducation de qualité sont trois éléments essentiels et nécessaires pour un développement durable, notamment en Afrique de l'Ouest, notre région de concentration principale. Que ce soit au Mali, au Sénégal, au Niger ou au Burkina Faso, nous soutenons systématiquement la santé, la nutrition, l'éducation et la protection sociale, ainsi que, de manière transversale, les droits et l'autonomisation des femmes. Je voudrais souligner ici une fois de plus le rôle des femmes : Ce n'est que lorsque les femmes auront accès à la propriété, à des moyens financiers et au travail décent que nous pourrons poser les fondations pour un développement durable et atteindre les ODD !

Afin de renforcer nos pays partenaires dans ces domaines, nous avons de plus en plus recours à leurs propres procédures et instruments nationaux. Au Niger, par exemple, nous restons aux côtés des autorités locales pour la mise en place et l'utilisation de fonds nationaux, auxquels d'autres bailleurs ont également la possibilité de contribuer, et ce de manière coordonnée afin de soutenir les différents secteurs. LuxDev offre par ailleurs une assistance technique parallèle dans le but de développer les capacités de gestion nationales et le cadre juridique. En ce sens, nous continuerons à mettre en œuvre l'aide budgétisée au Sénégal et l'aide budgétaire sectorielle au Cabo Verde.

Monsieur le Président,

En parallèle à notre action bilatérale se trouve, bien sûr, celle des ONG luxembourgeoises qui est une des spécificités de notre Coopération. Celle-ci figure également dans le programme gouvernemental, et a été renforcée par le biais d'une organisation plus cohérente et d'une simplification administrative. Pas moins que 93 ONG ont un agrément auprès du ministère des Affaires étrangères et européennes et mettent en œuvre environ 16% de notre APD (56,8 millions d'euros en 2016). Il y a des ONG de type et de taille différentes et elles travaillent de manières différentes. Certaines avec l'aide de bénévoles,

d'autres avec du personnel permanent. Mais elles ont toutes quelque chose en commun : elles travaillent avec un grand engagement et sont proches des bénéficiaires sur le terrain.

L'efficacité est également à l'ordre du jour pour les ONG. Ensemble avec le Cercle de Coopération, le ministère a travaillé régulièrement ces dernières années afin de soutenir les projets d'ONG de manière quantitative, mais aussi pour les améliorer de manière qualitative. Je suis d'ailleurs heureux que nous avons réussi, avec la Ville de Luxembourg, à trouver des bureaux permanents pour l'organisation faîtière des ONG. Le Cercle dispose désormais de sa « Maison des ONG de développement » dans le Grund, à la rue St. Ulric. Ici peuvent avoir lieu des événements, des réunions et des formations ; ainsi la coopération et les synergies entre les nombreuses ONG peuvent être soutenues.

Afin de renforcer l'efficacité des projets que l'Etat soutient, les conditions de cofinancement ont été retravaillées, et leurs pourcentages harmonisés et adaptés au niveau de développement des pays concernés. Ce fut un processus long, mais participatif, qui n'a pas été facile pour certaines ONG. Nous voyons cependant déjà les premières conséquences positives au niveau de la qualité des projets qui sont soumis au ministère.

Nous pouvons accomplir la dernière étape de ces réformes aujourd'hui, en adoptant les modifications de la loi sur la coopération. A partir du 1^{er} janvier il n'y aura alors plus que deux taux de cofinancement : 60% et 80%, peu importe si l'ONG travaille sous accord-cadre ou soumet un projet individuel. Ainsi, en janvier de l'année prochaine, les 6 premiers accords-cadres sous ces nouvelles conditions pourront être signés.

Nos ONG font également un travail très important ici, chez nous. Elles sont le principal vecteur des actions de sensibilisation et d'éducation au développement dans notre société. Là aussi, le ministère a travaillé beaucoup avec les ONG, dans le cadre d'un groupe de travail, afin de développer de meilleurs critères de qualité. Là aussi et tel que prévu dans le programme gouvernemental, le ministère a progressivement augmenté les moyens financiers disponibles. Là aussi, les conditions ont été harmonisées et adaptées. En début d'année prochaine, je ne signerai pas moins de 14 accords-cadres et un mandat dans ce domaine.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Le troisième volet, pour lequel les ONG dans le pays s'engagent, est la cohérence des politiques. Cet après-midi, avant que nous nous rassemblions, nous avons reçu le baromètre Fair Politics du Cercle des ONG. Ce rapport analyse la cohérence des politiques de notre gouvernement et l'influence qu'elle a sur les pays en développement. Les 5 thèmes qui sont abordés sont la politique climatique, la culture, l'économie, l'agriculture et les finances. Le choix des thèmes a été fait par les auteurs des différents chapitres, qui ont présenté leur propre point de vue et ont formulé des recommandations concrètes.

Nous apprécions la participation active de la société civile luxembourgeoise qui s'engage pour la lutte contre la pauvreté et pour plus d'égalité, et nous continuerons de promouvoir une politique plus cohérente dans l'intérêt des pays en développement. Ce rôle est repris, entre autres, par le Comité interministériel pour le Développement, mais j'aimerais ici aussi encourager la Chambre des députés à prendre en compte les effets des lois nationales sur les plus pauvres, et ce de manière systématique. Je me permets aussi d'encourager le Cercle lui-même à continuer de travailler sur la cohérence des actions de ses membres. Sur ce thème, chacun doit prendre ses propres responsabilités.

Tel que prévu par le Programme gouvernemental, le Comité interministériel pour le Développement s'est doté de nouvelles procédures et le Cercle de Coopération est invité à toutes les sessions où la cohérence des politiques est abordée. Dans ce cadre un dialogue constructif est mené. J'apprécie tout particulièrement le fait que le Cercle a déjà présenté en octobre, en avant-première pour ainsi dire, le Fair Politics au Comité interministériel. Le prochain rendez-vous avec ce Comité est fixé au 8 décembre où le « Commitment to Development Index » sera présenté par un groupe de réflexion international, qui analyse dans quelle mesure les politiques des pays riches ont un impact positif ou négatif sur les pays en développement.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Nos politiques sont naturellement liées aux politiques de l'Union européenne. Le nouveau Consensus européen pour le Développement a été adopté le 19 mai 2017 au Conseil Développement et a été signé le 7 juin lors des Journées européennes du développement. Lors des négociations, le Luxembourg a pris position, malheureusement sans grand succès, contre certaines dispositions du texte. Nous avons dû constater, dans la version finale du Consensus, un recul par rapport à celui de 2005, qui avait été adopté lors de la Présidence luxembourgeoise.

Mais le Luxembourg continuera à plaider à Bruxelles pour une politique européenne conséquente en matière de coopération au développement. Lundi prochain, je participerai au Conseil Affaires étrangères, lors duquel les ministres des Affaires étrangères et les ministres de la Coopération au développement discuteront ensemble de l'avenir des relations entre l'Europe et l'Afrique.

A l'issue de ce débat, les ministres de la Coopération au développement procéderont à l'adoption de conclusions sur le commerce et le développement. L'aide au commerce est un des instruments visant à réaliser les objectifs de l'Agenda 2030 sur le développement durable. Il est prévu que l'Union européenne et ses Etats membres augmenteront l'aide au commerce pour contribuer à la lutte contre la pauvreté dans les pays moins développés. L'objectif est d'encourager le commerce et les investissements afin de créer des emplois décents et de promouvoir le développement durable et l'intégration régionale.

La Coopération luxembourgeoise s'engage dans ce contexte pour un commerce équitable, notamment à travers un mandat pour Caritas et Fairtrade Luxembourg, qui soutient une politique de prix et des conditions de travail équitables dans l'industrie du textile. Nous poursuivons nos efforts en vue d'engager le secteur privé dans notre travail, qui dispose souvent d'une bonne expertise dont peuvent profiter les pays en voie de développement. Nous essayons ainsi orienter les investissements du secteur privé vers des projets durables qui peuvent améliorer les conditions de vie de la population sur le long terme sans avoir un impact négatif sur l'environnement.

Le deuxième tour de notre *Business Partnership Facility* a eu lieu cette année, et 8 projets et entreprises ont été soutenus. Ici aussi, nous concentrons notre cofinancement sur des secteurs dans lesquels le Luxembourg a quelque chose à offrir à ses pays partenaires. Nous nous concentrons sur les domaines des TIC, Fintech, Biohealth et Eco-innovation. L'année prochaine, nous allons probablement élargir ces domaines à la logistique.

Permettez-moi néanmoins de répéter que le premier objectif de notre Coopération n'est pas de renforcer le secteur privé luxembourgeois, mais de l'engager de manière efficace dans la lutte contre la pauvreté et pour le développement durable. Nous restons attachés au principe de « l'aide non liée », tel que prévu par le Programme gouvernemental.

Toutefois, cela n'empêche pas que le savoir-faire spécifique des acteurs luxembourgeois soit considéré dans ce contexte, et que des collaborations directes ou des partenariats public-privé existent avec des entreprises et des institutions dans des secteurs tels que les télécommunications, la santé, l'éducation et la recherche, les transports, ainsi que bien sûr avec des acteurs financiers dans le secteur de la microfinance.

Dans ce secteur particulier, le Luxembourg joue un rôle précurseur. Notre Coopération investit depuis plus de 20 ans dans ce domaine important, et le Luxembourg s'est développé entretemps en un centre d'expertise internationalement reconnu. Un tiers de tous les véhicules d'investissement de la microfinance dans le monde sont domiciliés au Luxembourg, ce qui représente la moitié de tous les actifs sous gestion au niveau mondial. Cela est synonyme d'investissements responsables attachant une importance particulière à l'impact social, à des niveaux plus de cent fois plus élevés que celui de notre coopération au développement annuelle. Cela correspond également à un effet de levier des ressources de l'Etat, et en sus d'une promotion du Luxembourg en tant que centre financier responsable. Cette base solide a permis au Luxembourg de se positionner aussi rapidement en tant que centre de la finance durable au cours des dernières années.

Au niveau international, le secteur de la finance inclusive luxembourgeois est également bien connu. En octobre, la Semaine africaine de la microfinance (SAM) a eu lieu à Addis-Abeba. Autour de 700 participants y ont participé, un record pour l'ONG luxembourgeoise Aide au Développement Autonome (ADA), qui travaille sous mandat de mon Ministère et qui a organisé la SAM. Le 4 janvier, ce mandat sera d'ailleurs renouvelé, pour une période de 4 ans.

Monsieur le Président,

La semaine dernière, nous avons eu le plaisir d'accueillir le monde de la microfinance à Luxembourg, au cours de la Semaine européenne de la microfinance, organisée par la plateforme européenne de la microfinance, en collaboration avec InFiNe, le réseau national pour la finance inclusive. Jeudi dernier, L.L.A.A.R.R. la Grande-Duchesse et le Grand-Duc héritier ont remis le Prix européen de la microfinance, doté de 100.000 euros, dans les locaux de la BEI, la Banque européenne d'investissement. Le prix a été remis à une petite institution de microfinance mexicaine, qui investit dans le logement dans des zones pauvres et éloignées, sur la base de la solidarité entre habitants de petits villages. Ils appellent cela « la mano vuelta », ce qui peut se traduire par « une main aide l'autre ». Je trouve cette formule plus attrayante que notre expression « une main lave l'autre », n'est-ce pas ?

Je veux profiter de cette occasion pour remercier le Président de la BEI, M. Werner Hoyer, de l'excellente collaboration que notre gouvernement entretient depuis des années avec cette banque, dans le domaine de la microfinance et bien au-delà. Je voudrais également confirmer à Werner Hoyer le soutien du Luxembourg pour ses projets de restructuration de la BEI. Une BEI moderne, plus efficiente et plus efficace devrait contribuer davantage à la coopération au développement européenne, en collaboration étroite et à travers une division du travail cohérente avec la Commission européenne.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, le Luxembourg est un fervent partisan du multilatéralisme. Dans le cadre de la coopération au développement, nous travaillons étroitement avec les Nations Unies et les agences multilatérales. Dans ce cadre, le Grand-Duché est et reste un partenaire fiable. Environ un tiers de notre APD est dédié aux organisations multilatérales. Je salue dans ce contexte les plans de réforme du nouveau Secrétaire général des Nations Unies, notre ami M. Antonio Guterres, qui vise à rendre l'ONU « fit for purpose » (adaptée aux objectifs) pour une mise en œuvre optimale de l'Agenda 2030.

Dans notre Programme gouvernemental de 2013, nous avons retenu que notre travail multilatéral soit davantage aligné sur nos priorités sectorielles et thématiques. C'est ce que nous avons fait : dans le cadre des accords de partenariat stratégiques avec différentes agences onusiennes, le Luxembourg se focalise maintenant davantage sur certaines thématiques. Voici quelques exemples :

Avec l'UNICEF, les thématiques prioritaires sont l'éducation de base, l'égalité des sexes et la survie ainsi que le développement des enfants. Avec l'ONUSIDA, nous travaillons ensemble sur le Programme 90-90-90. M. Marc Angel a été nommé Ambassadeur de cette initiative et j'en profite pour lui adresser mes remerciements pour son engagement hors normes à ce sujet. La sensibilisation et la prévention sont cruciales – aussi au Luxembourg, comme nous

avons pu entendre vendredi dernier à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre le sida.

En octobre, nous avons signé avec le BIT, le Bureau international du travail, un nouvel accord pour notre projet de sécurité sociale, que nous soutenons depuis 2012 au Laos et qui a montré de très grands succès dans ce pays. Notre objectif est d'étendre ce projet à échelle régionale. En tant que Ministre de la Sécurité sociale, j'attribue une importance particulière à ce projet.

Avec le FIDA, le Fonds international pour le développement agricole, et avec la Commission européenne, nous sommes en train de mettre sur pied un fonds d'investissement innovant, qui investit dans des petites et moyennes entreprises agricoles. C'est comme ça que nous pouvons utilement combiner l'expertise de notre place financière avec celle de la coopération au développement et ainsi créer des synergies et mobiliser des fonds privés.

Des systèmes financiers stables et une stabilité macroéconomique sont de grande importance pour un développement durable et c'est justement dans ce contexte que notre ministère des Finances investit à hauteur de 10% de notre APD, dans des programmes des Institutions financières internationales tels que la Banque mondiale, le FMI et les banques de développement africaine et asiatique. C'est aussi dans ce domaine que la collaboration et la coordination entre mes services et ceux de Pierre Gramegna ont été efficacement renforcées.

Monsieur le Président,

Permettez-moi de revenir au deuxième point de mon introduction, au sujet de notre monde qui ne s'est pas vraiment amélioré au cours des dernières années, et de vous annoncer que malheureusement le bilan dans le domaine humanitaire reste très mitigé.

Les besoins n'ont pas diminué, au contraire ! Sur l'échelle de la gravité des crises humanitaires de l'ONU, nous distinguons actuellement 4 crises du niveau 3, le niveau d'urgence le plus élevé. Ceux-ci sont : la Syrie, l'Irak, le Yémen et la RDC (République démocratique du Congo).

Cette année, il y a aussi eu des grandes famines en Somalie, au Soudan du Sud, au Nigéria et surtout au Yémen. La souffrance humaine dans ces crises dites « oubliées » comme dans la région du lac Tchad et en République Centrafricaine (RCA) ne diminue pas. Le Luxembourg est conscient de ses responsabilités internationales et a démontré sa solidarité dans toutes ces situations. Confronté à la situation dramatique au Yémen, j'ai encore hier accordé une aide supplémentaire d'1 million d'euros.

En plus, nous sommes actuellement témoins d'une crise extrêmement grave qui touche la population Rohingya au Myanmar et au Bangladesh. Plus de 500.000 personnes ont fui le Myanmar en très peu de temps. Ceux qui ont réussi à passer la frontière nous relatent de meurtre et de torture et d'épouvantables supplices qu'on inflige aux hommes, aux femmes

et aux enfants ! 500.000 personnes au Bangladesh, un pays qui essaie de lutter aussi bien que mal contre la pauvreté. Et quand même ils font de leur mieux pour que ces centaines de milliers de réfugiés soient accueillis et soignés avec les moyens du bord.

Difficile de se l'imaginer, par rapport aux chiffres de réfugiés ici en Europe. Il ne faut pas oublier qu'au niveau mondial, 80% des réfugiés restent dans les pays en développement. L'aide au développement est donc plus que nécessaire et doit être mise en œuvre de manière efficace et de généreuse. Pour l'instant, la situation au Bangladesh demeure encore relativement stable, avec beaucoup d'aide venant de l'extérieur et aussi du Luxembourg (1,3 millions d'euros). Mais que va-t-il se passer si le nombre de réfugiés augmente davantage? Et que va-t-il se passer dans les camps lorsqu'en avril de l'année prochaine, la saison des pluies et des inondations commencera? Notre aide publique au développement à hauteur d'1% du RNB n'est certes pas démesurée dans ce contexte.

Cette année, partout dans le monde, nous avons connu des catastrophes naturelles, que ce soit des ouragans ou des tremblements de terre. Les destructions massives que ces derniers peuvent provoquer renvoient les pays et les populations à un stade antérieur de développement et détruisent des années de progrès. De surcroît nous observons, notamment dans nos pays partenaires que sont le Mali et le Niger, à quel point des facteurs externes d'instabilité, tels que des conflits, des groupements terroristes et une sécurité générale précaire, engendrent des crises humanitaires qui fragilisent davantage ces pays et détruisent ainsi les acquis dans le domaine du développement. Nous constatons de nouveau des pénuries alimentaires, l'absence de services élémentaires, des personnes déplacées etc.

De tels revirements de situation ont un impact négatif sur la situation de sécurité générale dans ces pays. Ceci touche aussi nos équipes sur place, ce n'est plus aussi facile qu'auparavant de travailler dans ces régions. Nous avons considérablement investi dans des mesures de sécurité dans la région du Sahel : audit sécuritaire, formations, de nouvelles procédures et des cellules de crise ont été élaborées et nous avons également investi davantage dans des infrastructures plus sûres. Il ne faut pas perdre son sang-froid, mais il faut prendre toutes les précautions possibles et nécessaires. Nous travaillons aussi beaucoup avec nos pays voisins et avec l'UE.

Monsieur le Président,

Tout à l'heure, je vous ai dit que le bilan dans le domaine humanitaire est mitigé, à cause de toute cette souffrance humaine aux quatre coins du monde, mais je vois quand même des débuts concrets et des aspirations qui nous donnent espoir.

J'ai l'honneur d'avoir des responsabilités politiques aussi bien pour la coopération au développement que pour l'aide humanitaire. Dans le sens d'une cohérence des politiques et notamment des aspirations actuelles à réaliser une transition entre ces deux volets, cette approche de nexus a fait ses preuves au cours des dernières années et a renforcé durablement la résilience des groupes de populations vulnérables.

En Syrie p.ex., le Luxembourg s'est engagé avec l'UNICEF, avec des moyens financiers conséquents qui couvrent aussi bien un aspect humanitaire qu'un aspect de développement. Dans ce contexte, nous soutenons l'initiative « No Lost Generation » qui donne un soutien aux enfants et aux jeunes, notamment à travers l'éducation et un appui psychologique, et qui leur offre de nouvelles perspectives.

Avec environ 15% de notre APD pour l'aide humanitaire, l'apport luxembourgeois est substantiel. Notre orientation actuelle est valorisée non seulement par une approche quantitative, mais aussi qualitative. Ceci se montre p.ex. dans notre projet emergency.lu qui se base sur l'expertise luxembourgeoise du secteur privé et une équipe de volontaires de la protection civile formés. Cette année, le projet a été mis en œuvre au Madagascar, au Niger et dans les Caraïbes. Une approche qualitative auprès de nos ONG professionnelles et de la Croix-rouge luxembourgeoise a également eu un impact concret sur le terrain et débouche sur une amélioration des conditions de vie des populations dans le besoin.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Pour clôturer mon discours sur la qualité de nos travaux et actions, je souhaiterais dire un mot au sujet de la transparence, de la communication et de l'évaluation.

Nos projets et programmes sont régulièrement évalués afin de s'assurer que les résultats attendus soient aussi réalisés, et ce de manière la plus efficace et rentable possible. Au cours de cette année 2017, nous avons mené un grand nombre d'évaluations avec des bons résultats. Par exemple, notre programme au Sénégal pour lequel pour la première fois nous avons fait une revue conjointe avec LuxDev. Ainsi, les programmes ont été évalués sur base de leur impact sur le terrain et en même temps nous avons évalué le PIC à un niveau stratégique. Cet exercice a été si concluant que nous avons décidé de mettre en œuvre cette approche dans plus de pays, comme par exemple au Cabo Verde et au Mali au début de l'année prochaine.

Une autre évaluation intéressante que nous avons faite au cours de 2016-2017 était notre première évaluation thématique sur nos activités dans le domaine du renforcement des capacités. Nous sommes actuellement en train de faire un plan pour voir comment nous pouvons mettre en pratique ces recommandations et rendre nos activités encore plus efficaces avec un impact maximal.

Finalement, un exercice innovateur que nous sommes en train de réaliser est une revue par les pairs du Programme régional Frontières et vulnérabilités – FEVE – que nous mettons en œuvre conjointement avec l'ONG africaine ENDA-Santé dans 9 pays en Afrique de l'Ouest. En fait il s'agit ici d'une évaluation réciproque faite par les acteurs de différents pays, ce qui leur permet d'apprendre les uns des autres. Le lancement a eu lieu ce weekend à Abidjan.

Monsieur le Président,

Nous avons aussi continué à travailler sur notre communication pour mettre davantage à disposition du grand public la disponibilité des données et informations en toute transparence. Nous avons, à titre d'exemple, revu nos brochures sur la coopération avec nos pays partenaires qui, par la suite, ont été traduites en plusieurs langues, notamment en portugais et en espagnol. Pour l'année prochaine, il est prévu que nous travaillons également sur une nouvelle identité visuelle.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Au début de mon discours, j'ai évoqué la nouvelle stratégie générale de la Coopération et je souhaite terminer sur cette note. Les réflexions internes à ce sujet ont été clôturées. Les recommandations de la « Peer Review » seront encore incluses dans la stratégie et, en début d'année prochaine, je discuterai de ces nouvelles lignes directrices avec les acteurs concernés (ONG, ministères, acteurs privés etc.) lors d'un atelier participatif afin de finaliser notre stratégie générale et le plan d'action pour l'efficacité y afférent.

Monsieur le Président,

Comme vous voyez, beaucoup de choses se sont passées et ont pu être réalisées au cours de ces dernières années, et il nous reste encore du pain sur la planche. Toutes ces actions, tous ces résultats positifs et toutes ces innovations n'auraient pas été possibles sans l'énorme engagement de mes collaborateurs et de tous les acteurs de notre coopération au développement. Les bénévoles, les professionnels, qui s'engagent jour après jour, ici au Luxembourg et sur le terrain, pour notre Coopération et pour un monde meilleur et durable. Pour finir mes propos, je tiens à remercier toutes ces personnes. Votre engagement, votre assiduité et vos efforts sont inestimables. Merci beaucoup!



Finance verte

Ruten und Kamellen / LJ

jeudi 7 décembre 2017 / Daniel Oly

Lob, Tadel und Besserungsgelöbnisse: Der „Votum Klima“-Nikolaus zu Besuch bei den Ministern Gramegna und Schneider

Skurrile Bilder auf der „Place Clairefontaine“ am gestrigen Nikolaustag: Der heilige Nikolaus las den Ministern Pierre Gramegna und Romain Schneider die Leviten, verteilte Lob und Kritik - und zuletzt auch Süßigkeiten an Finanzminister Gramegna und Kooperationsminister Schneider. Nicht, ohne zuvor von beiden ein Ständchen zu bekommen.

Die schräge Szene war von „Votum Klima“ organisiert worden und zielte darauf ab, die Minister zu mehr Einsatz aufzurufen um dem staatlichen Pensions- und Sparfonds mehr nachhaltige Investitionen und mehr Einsatz für die Menschenrechte abzuverlangen. Dementsprechend wurden die Minister vom „Kleeschen“ an ihre Politik der vergangenen Monate erinnert

Nicht alles Gold, was glänzt

So ging es konkret um die Frage der Nachhaltigkeit in der luxemburgischen Politik, besonders im Bereich der Investitionen und der Pensionskassen. So gebe es beim Zukunfts- und Pensionsfonds erhebliche Diskrepanzen in der Investitionspolitik: Während Luxemburg zwar das Pariser Klimaabkommen respektieren wolle, investiere man in Kohle- und Atomenergie und in Unternehmen, die teilweise mit Menschenrechtsverletzungen (wie Streubomben) in Verbindung stünden. „Ein Resultat der Entwicklung der Investitionsfonds“, erklärte Finanzminister Gramegna. „Das steckte noch in den Kinderschuhen und war nicht - flexibel genug, um darauf zu reagieren“. Die entsprechenden Mechanismen würden aber anlaufen.

Kooperationsminister Schneider gelobte so etwa, dass er in Zukunft besonders darauf achten werde, dass sich seine Arbeit auf eine bessere Lebensqualität in Entwicklungsländern auswirke. Auch Finanzminister Gramegna betonte, dass er sich „selbstverständlich dafür einsetzen“ werde, dass die Investitionspolitik nachhaltiger werde.

Konkret angesprochen wurde dabei auch die mögliche Entstehung eines „Ethikrates“, der die Minister bei weiteren Schritten beraten sollte. „Wir werden uns das als Möglichkeit offen halten“, kündigte Pierre Gramegna an. Auch eine Reorientierung des Finanzplatzes hin zu einer nachhaltigeren Politik sei im Bereich des Machbaren: „Wir werden etwas für die nächsten Generationen schaffen“, sagte er.

„Romain und Pierchen“ gelobten alsdann noch weitere Besserung und nutzten auch die Chance, dem heiligen Mann ihrerseits einen Brief mit auf den Weg zu geben.

Darin erklären sie, dass ihnen die soziale Verantwortung der Investitionen durchaus am Herzen läge und deshalb etwa in Zukunft eine Liste in Gebrauch genommen werde, auf der Unternehmen eingetragen würden, die sich nicht an internationale Abmachungen halten. Diese würden damit



künftig von den Investitionen ausgeschlossen. Auch die „Environment, Social and Governance“ (ESG)-Kriterien des Pensionsfonds würden künftig appliziert, nachdem diese sich in ihrer Testphase beweisen konnten. Unter diesen Kriterien müsse eine Verwaltung die Nachhaltigkeit ihrer Produkte unter Beweisstellen.

Daneben werde der Pensionsfonds auch gezielt in nachhaltige Projekte investieren; dafür soll eine eigene Abteilung geschaffen werden, die sich mit Projekten befassen wird, die einen positiven Einfluss auf Menschen und Umwelt haben werden.

Das Pariser Abkommen und die Agenda 2030 werde indes ebenfalls auf die Fahne geschrieben - die Ministerien würden sich mit den Institutionen in Kontakt setzen, um das Klimaabkommen in allen Punkten umzusetzen, wie die Minister unterstrichen. Auf Nachfrage des „Kleeschen“ bejahten sie ebenfalls, dass sie einer engeren Zusammenarbeit der beiden Ministerien nicht abgeneigt seien. Der „Kleeschen“ attestierte den Ministern deshalb, dass diese sich „auf dem richtigen Weg“ befänden



CDI

Indice de l'engagement pour le développement 2017

L'Indice de l'engagement pour le développement (CDI) permet de classer 27 des pays les plus riches en fonction des politiques qui ont une incidence sur plus des cinq milliards de personnes vivant dans les pays les plus pauvres. L'aide au développement ne se limitant pas à l'aide internationale, l'Indice couvre sept domaines politiques distincts :

Aide • **Financement** • **Technologie** • **Environnement**
Commerce • **Sécurité** • **Politique migratoire**

Nous utilisons des milliers de données provenant d'une centaine d'indicateurs pour définir les classements globaux et chaque domaine analysé. Les pays enregistrent de bons résultats dans les domaines suivants : aide au développement généreuse et de bonne qualité, transparence financière, faibles barrières commerciales favorisant les échanges avec les pays en développement, politique migratoire ouverte et encourageant l'intégration. Ils affichent aussi de bonnes performances pour les politiques qui mettent en valeur les biens publics mondiaux.

À l'instar des objectifs de développement durable (ODD), le CDI reconnaît que les avancées en matière de développement sont holistiques. Cependant, alors que les ODD se concentrent sur les résultats et sur toutes les nations, le CDI met l'accent sur la façon dont les politiques des pays les plus riches peuvent faire une énorme différence.

Pourquoi l'engagement pour le développement est-il important ?

Compte tenu de l'intégration mondiale actuelle, les décisions des pays riches pour leur politique et leur comportement ont des répercussions sur les populations des pays en développement. De la même façon, une prospérité et une sécurité accrues des pays les plus pauvres profitent au monde entier. Elles créent de nouvelles opportunités économiques, stimulent l'innovation, contribuent à réduire les risques sanitaires, sécuritaires et les crises économiques. L'Indice de l'engagement pour le développement (CDI) met en avant les pays dont les politiques ne visent pas seulement leurs intérêts propres mais le développement d'autrui et l'intérêt général.

Résultats 2017 du CDI : Quels sont les résultats des pays évalués par le CDI ?

Le Danemark arrive en tête de l'Indice de l'engagement pour le développement ; les pays scandinaves représentant le trio de tête

Le Danemark obtient de bons résultats dans les sept domaines du CDI, il s'affiche en tête pour la sécurité et l'aide au développement et dans le trio de tête pour le commerce et le financement. Il peut néanmoins améliorer ses résultats en matière de politique migratoire pour laquelle il figure dans la seconde moitié du classement. Même s'il accueille une part importante des réfugiés internationaux, le Danemark est, parmi les pays évalués, celui qui accepte la plus faible proportion d'étudiants en provenance des pays en développement.

La Suède et la Finlande suivent le Danemark dans le classement. Ces pays affichent de bonnes performances dans presque toutes les catégories. La Suède est le pays qui contribue le plus aux efforts en faveur du climat mondial. La Finlande se classe au premier rang sur le domaine du financement.

L'Allemagne s'améliore substantiellement, mais la France reste en tête des pays du G7

L'Allemagne se hisse à la 5^e place dans l'Indice 2017, principalement grâce à sa politique migratoire, notamment par l'accueil d'un grand nombre de réfugiés. L'Allemagne s'est également améliorée dans les domaines de la technologie, du commerce, de l'environnement et de l'aide au développement, respectant l'engagement international de consacrer 0,7 % du revenu national à l'aide au développement.

La France conserve sa position à la tête des nations du G7, avec des résultats supérieurs à la moyenne pour les domaines suivants : sécurité, technologie, commerce, financement, et environnement. La France pourrait améliorer ses résultats en réduisant les obstacles au commerce des services, en intégrant les migrants et en s'appuyant sur ses progrès pour augmenter les 0,38 % du revenu intérieur qu'elle consacre à l'aide au développement.

Les États-Unis se classent 23^e sur 27, devancés par les pays d'Europe centrale du groupe de Visegrád

Les États-Unis sont désormais devancés par les pays de ce groupe (Hongrie, République tchèque, République slovaque et Pologne) dont le revenu par habitant est inférieur de plus de la moitié à celui des États-Unis. La République slovaque et la Hongrie sont particulièrement performantes dans le domaine de l'environnement (deuxième et troisième respectivement).

Les meilleures performances pour les États-Unis se situent dans les domaines du commerce et de la sécurité. Cependant, les États-Unis enregistrent de faibles résultats dans le domaine du financement, de l'environnement et de l'aide au développement, consacrant 0,18 % de son revenu intérieur, bien en deçà de l'engagement international de 0,7 %.

La Corée du Sud et le Japon figurent en bas du CDI

La Corée du Sud se retrouve en dernière position, le Japon figurant à la 26^e place. Les résultats de la Corée du Sud dans le domaine de l'environnement et de la sécurité sont les plus faibles du CDI, le Japon se rapprochant des derniers pour la sécurité, les politiques migratoires, l'environnement et le commerce. Les deux pays affichent cependant de bons résultats pour les domaines technologiques, la Corée du Sud étant au premier rang, et le Japon en cinquième position.

En fait, la plupart des pays du classement ont au moins un indicateur qui présente des résultats bien inférieurs aux autres. Cela montre qu'il suffirait que les pays portent leurs performances au niveau des autres pays pour faire profiter de la prospérité à un plus grand nombre.

Avancée globale dans les domaines de l'environnement et de la technologie et diminution des subventions agricoles

La majorité des pays évalués par le CDI se sont améliorés au regard de plusieurs indicateurs—notamment la technologie, l'environnement et le commerce—depuis le dernier rapport. Dans le domaine de l'environnement, la quasi-totalité des pays ont réduit leurs émissions de gaz à effet de serre et l'importation de bois tropicaux. Dans le domaine de la technologie, des avancées sur la question des droits de la propriété intellectuelle ont contribué à la diffusion du savoir. En ce qui concerne le commerce, les deux tiers des pays ont réduit leur niveau de subvention agricole.

Sur la question des politiques migratoires, l'Indice est la seule mesure adoptant une perspective globale sur les politiques nationales en matière de migration et d'ouverture aux réfugiés, demandeurs d'asile et étudiants étrangers. Au cours des deux dernières années, les résultats en matière de politique migratoire se sont améliorés de manière significative puisque de nombreux pays ont accueilli un grand nombre de demandeurs d'asile et de réfugiés.

Aide

Bien qu'une poignée seulement de pays ait atteint l'objectif adopté au plan international de consacrer 0,7 % du revenu national brut (RNB) à l'aide au développement, l'aide internationale reste une source importante de financement pour certains des pays les plus pauvres. Le CDI récompense les pays qui consacrent une part plus importante de leur RNB à l'aide au développement de leurs pairs, mais l'indicateur récompense aussi la qualité de l'aide, telle qu'elle est mesurée par la dernière évaluation de la QuODA (qualité de l'aide publique au développement). La QuODA examine l'aide au développement fournie par chaque donneur au regard de 31 indicateurs correspondant aux principes admis en matière d'efficacité de l'aide à savoir l'incidence sur le développement, renforcement des institutions, réduction de la charge pour les bénéficiaires de l'aide et promotion de la transparence.

Le **Danemark** doit sa première place à la fois à sa générosité (il consacre 0,75 % de son revenu national à l'aide même si ce pourcentage a baissé par rapport aux années précédentes) et à l'efficacité de son aide. La **Norvège** et le **Luxembourg** sont également très généreux et offrent respectivement 1,11 et 1 % de leur RNB. L'**Espagne** a, elle, doublé sa contribution pour atteindre 0,33 % de son RNB. La Corée du Sud (0,14 %) et la République slovaque (0,12 %) affichent de faibles performances.

Les mesures de la qualité de l'aide au développement se réfèrent aux dernières évaluations disponibles de la QuODA. Elles montrent que l'**Irlande** se place en première position avec le meilleur programme bilatéral. Le **Danemark** (second) et le **Royaume-Uni** (troisième) obtiennent également de bons résultats sur la qualité de l'aide.

Financement

L'investissement direct étranger est la source la plus importante de financement pour de nombreux pays en développement et profite aux domaines des infrastructures, du logement, des transports, de l'approvisionnement en énergie et à bien d'autres. Ainsi le CDI récompense les pays riches dont les politiques de promotion des investissements sont profitables aux investisseurs et au pays en développement et protègent leurs intérêts et le développement durable. C'est l'équilibre dans les accords internationaux d'investissement qui permet d'évaluer cet aspect des choses. Les politiques qui permettent l'opacité financière, au contraire, encouragent l'évasion fiscale, le blanchiment d'argent et la corruption qui, selon certains experts, coûtent des milliards de dollars aux pays en développement et détériorent la gouvernance et la sécurité internationale.

La **Finlande** tient la première place dans le domaine du financement grâce à son appui durable à l'investissement et à la transparence du secteur financier. Le **Danemark**, la **Norvège** et l'**Italie** suivent la Finlande dans le classement. Malgré son ferme engagement dans les cadres d'investissement internationaux, pour lesquels elle figure en tête de classement, la **Suisse** se classe dernière dans les domaines du financement du

fait de ses faibles résultats sur l'indice de l'opacité financière. Les Pays-Bas, le Royaume-Uni et les États-Unis sont pénalisés à cause des territoires situés dans leur sphère d'influence qui permettent l'opacité. C'est le **Canada** qui a mis en place les accords bilatéraux des plus durables avec les pays en développement.

Technologie

La médecine, les énergies renouvelables, les technologies de l'information et de la communication et les autres avancées technologiques améliorent nos vies à tous. Les technologies découvertes dans les pays riches, comme les vaccins, l'Internet, les téléphones portables et les céréales à haut rendement ont amélioré et sauvé de nombreuses vies. Cependant, les pays riches peuvent aussi faire obstacle à la diffusion du savoir et des technologies avec des protections des droits intellectuels excessivement restrictives. Le CDI récompense les autorités nationales qui soutiennent la recherche et le développement et les politiques qui facilitent la création et la diffusion des innovations utiles aux pays en développement.

La **Corée du Sud**, la **Norvège** et l'**Autriche** obtiennent de très bons résultats dans le domaine de la technologie principalement grâce aux dépenses réalisées par l'État et les entreprises dans la recherche et le développement. Les dépenses des entreprises sud-coréennes en recherche et développement sont supérieures à 1 % du PIB même si on exclut le poste de la recherche dans le domaine de la défense.

La Pologne et la République slovaque arrivent en dernier dans le domaine de la technologie, consacrant seulement 0,4 % du PIB à l'aide publique en recherche et développement. Avec la **Grèce**, les entreprises slovaques affichent l'un des niveaux les plus bas de dépenses réalisées en recherche et développement.

Environnement

Les changements climatiques anthropiques sont en grande partie dus aux pays riches, mais ce sont les pays pauvres qui en subiront le plus les conséquences. Ils sont plus exposés géographiquement, ont moins de moyens financiers et de capacités pour en gérer les effets et une proportion bien plus large de leur population dépend de leur environnement immédiat pour satisfaire leurs besoins journaliers. Le CDI récompense les pays qui réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre, mettent en place des taxes élevées sur les carburants, ne subventionnent pas le secteur de la pêche, stoppent les importations des bois tropicaux récoltés illégalement et s'engagent dans des conventions internationales majeures.

La **Suède** figure en tête du classement du CDI sur les politiques environnementales, plaçant la **République slovaque** en deuxième position. Le niveau des émissions de gaz à effet de serre de la Suède est le plus bas et celle-ci enregistre la moyenne la plus élevée de réduction de ces émissions des dernières années. Les résultats de la République slovaque sont bons, en partie grâce à ses taxes élevées sur l'essence. La **Hongrie**, le **Portugal** et la **Pologne** partagent la troisième place. La **Belgique** a amélioré de manière significative ses résultats cette année, grâce

à ses avancées sur les traités sur la biodiversité et l'importation de bois. La Corée du Sud prend la dernière place en raison de la faiblesse de ses engagements à l'égard des obligations liées aux traités sur la biodiversité et de ses fortes importations de bois tropicaux. Le **Japon** et l'Australie importent également beaucoup de bois tropicaux et sont aussi à la traîne en ce qui concerne la composante environnementale.

Commerce

Le commerce offre aux pays les plus pauvres des occasions d'attirer les investissements, de créer des emplois et de réduire la pauvreté. Les pays riches contrôlant les marchés les plus importants ; les pays pauvres restent confrontés à des barrières commerciales pour des produits qu'ils sont pourtant les meilleurs à produire. Les tarifs douaniers élevés, les subventions nationales créent des conditions défavorables pour les produits agricoles des pays pauvres, et les lourdeurs administratives et contraintes juridiques rendent les échanges commerciaux plus difficiles pour les pays en développement. Le CDI récompense les pays riches les plus ouverts aux biens en provenance des pays en développement, avec des droits de douane peu élevés, peu de subventions pour l'agriculture et des processus d'importation rationalisés.

Les Pays-Bas prennent la première place pour le commerce principalement en raison de son ouverture au commerce des services et de restrictions aux importations relativement peu nombreuses. Le **Danemark** et l'**Allemagne** se classent respectivement deuxième et troisième.

La Norvège, la Corée du Sud et le Japon sont au bout de la table des négociations. La Corée du Sud et le Japon ont les droits de douane les plus élevés, ce qui limite l'accès des marchés aux pays en développement producteurs. La Norvège, l'Irlande et la Suisse ont des subventions agricoles élevées, avec un appui supérieur au quart de la production du secteur.

En revanche, la République tchèque et la République slovaque épuisent les importateurs avec la quantité de formalités administratives qu'ils leur imposent.

Sécurité

La sécurité et le développement sont étroitement liés. La guerre et la violence politique peuvent détruire les moyens de subsistance et les institutions publiques, tandis que la pauvreté et la faiblesse des institutions favorisent l'éruption de la violence politique et la guerre. De tels conflits ne s'arrêtent pas aux frontières ; il est donc dans l'intérêt de tous les pays de soutenir la paix et la sécurité internationale. Le CDI récompense les pays qui contribuent aux opérations de maintien de la paix et aux interventions humanitaires, positionnent des flottes militaires pour sécuriser les voies maritimes et participent aux systèmes de sécurité internationaux encourageant la non-prolifération de l'armement, le désarmement et l'État de droit international.

Le **Danemark** figure en tête du classement sur la sécurité car il contribue fortement aux opérations de maintien de la paix et aux interventions humanitaires approuvées sur le plan international. La **France** se classe en deuxième position malgré ses exportations

d'armes relativement nombreuses. Les **États-Unis** sont le pays qui consacre la plus importante part du PIB aux opérations de maintien de la paix et à la protection internationale des voies maritimes. Cependant, ils sont pénalisés pour n'avoir pas ratifié le Traité sur le commerce des armes, la Convention d'Ottawa et la Convention sur les armes à sous-munitions, et pour ne pas être partie au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et à la Cour pénale internationale.

La Corée du Sud se classe au dernier rang sur la sécurité à cause de l'insuffisance de ses contributions aux efforts internationaux de maintien de la paix, à la timidité de son soutien au régime de sécurité internationale et au manque de données sur les exportations d'armes. La Pologne se retrouve également en fin de classement du fait de la faiblesse de ses contributions aux opérations de maintien de la paix.

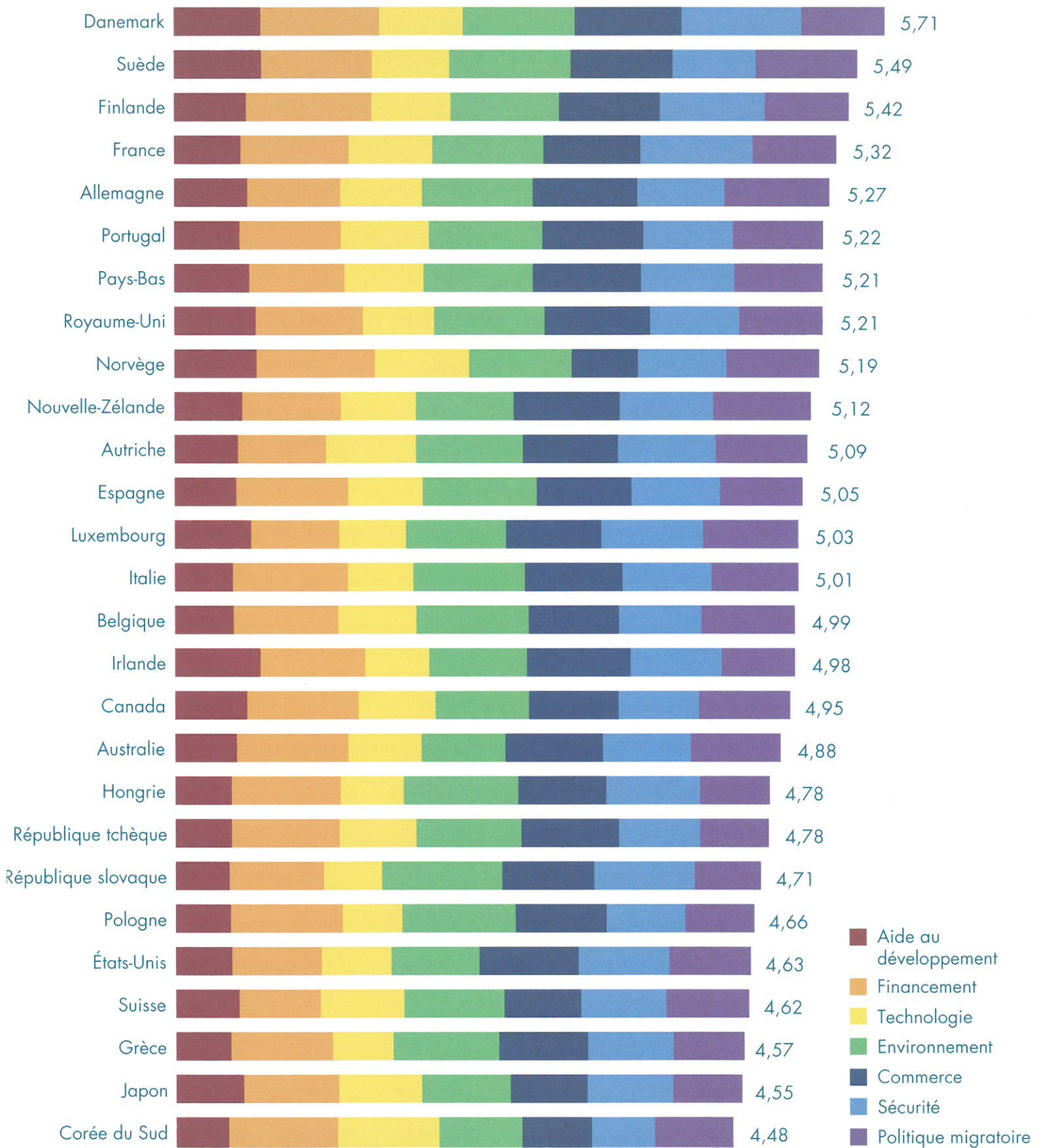
Politique migratoire

La mobilité de la main-d'œuvre peut être l'outil le plus puissant pour réduire la pauvreté et redistribuer les revenus. En migrant vers les pays riches, les travailleurs acquièrent des compétences précieuses et élargissent leurs perspectives d'accroître leur revenu. Ils envoient également des milliards de dollars chaque année vers leur pays d'origine, un flux qui dépasse largement celui de l'aide internationale. Le pays destinataire profite également de la contribution que les migrants apportent à l'économie et à la société. Le CDI récompense les pays qui accueillent les migrants et les étudiants des pays en voie de développement, acceptent les réfugiés et les demandeurs d'asile, adoptent des politiques d'intégration favorables aux migrants et signent des conventions internationales majeures visant à protéger les droits des migrants.

L'**Allemagne** se place au premier rang pour les politiques migratoires, principalement pour avoir accueilli un grand nombre de migrants, de demandeurs d'asile et réfugiés. La **Suède** et la **Nouvelle-Zélande** se placent en deuxième et troisième positions. La Suède accueille une proportion importante de réfugiés et la Nouvelle-Zélande accueille de nombreux étudiants étrangers.

La République slovaque se retrouve en bas du classement de la composante migration. La Pologne et le Japon n'obtiennent pas non plus un bon classement en raison de leurs faibles taux d'acceptation des migrants et de leurs mauvais résultats sur leurs politiques d'intégration.

Indice de l'engagement pour le développement 2017



Indice de l'engagement pour le développement 2017

Pays	Classement général	Aide au développement	Financement	Technologie	Environnement	Commerce	Sécurité	Politique migratoire
Danemark	1	1	2	7	8	2	1	14
Suède	2	2	8	13	1	6	23	2
Finlande	3	10	1	10	14	9	3	13
France	4	13	12	8	11	12	2	19
Allemagne	5	8	23	9	12	3	19	1
Portugal	6	14	17	4	4	10	11	9
Pays-Bas	7	6	21	11	13	1	7	11
Royaume-Uni	7	5	14	19	10	5	13	15
Norvège	9	4	3	2	18	27	15	5
Nouvelle-Zélande	10	11	19	17	20	4	8	3
Autriche	11	15	26	3	15	17	6	7
Espagne	12	17	7	16	6	16	16	16
Luxembourg	13	7	24	21	19	15	4	4
Italie	14	19	4	22	7	13	14	12
Belgique	15	20	16	12	9	20	22	6
Irlande	16	3	15	23	22	7	10	21
Canada	17	9	6	14	23	21	25	8
Australie	18	18	5	18	26	8	17	10
Hongrie	19	23	10	24	3	23	9	23
République tchèque	19	21	11	15	17	14	24	24
République slovaque	21	26	22	27	2	18	5	27
Pologne	22	24	9	26	5	19	26	25
États-Unis	23	22	25	20	24	11	12	18
Suisse	24	16	27	6	21	24	20	17
Grèce	25	25	18	25	16	22	18	22
Japon	26	12	20	5	25	25	21	26
Corée du Sud	27	27	13	1	27	26	27	20

Le tableau ci-dessus classe chacun des pays du CDI dans les sept domaines politiques.

Pour en savoir plus — Rapports pays et résultats complets

Rendez-vous sur le site cgdev.org/cdi pour en savoir plus sur l'Indice de l'engagement pour le développement, y compris les rapports pays, le portail Web interactif, le podcast, les calculs complets et le document de méthode.

À PROPOS DU CDI

L'Indice de l'engagement pour le développement est compilé chaque année depuis 2003 par le Center for Global Development (CGD). Le CDG est un groupe de réflexion indépendant qui s'emploie à la réduction de la pauvreté et des inégalités dans le monde par de rigoureux travaux de recherche et un engagement actif auprès de la communauté politique. Ian Mitchell, maître de recherche sur la politique et directeur adjoint de CDG Europe dirige les activités de l'Indice, s'appuyant sur les travaux antérieurs d'Owen Barder, vice-président de CDG, et de David Roodman, ancien maître de recherche. Anita Käppeli, analyste des politiques rédige et dirige le développement du CDI. L'Indice est soutenu par le Consortium du CDI qui inclut en 2017 l'Australie, le Canada, le Danemark, la France, l'Allemagne et la Norvège. Le contenu de ce rapport ne reflète pas les opinions officielles des membres du Consortium. Les auteurs de ce rapport prennent la responsabilité des informations et points de vue exprimés dans ce rapport.



Ideas to Action: Independent research for global prosperity

Center for Global Development

Westminster Impact Hub
1st Floor New Zealand House
80 Haymarket, London SW1Y 4TE
United Kingdom

2055 L St NW, Suite 500
Washington, DC 20036
United States of America

www.cgdev.org

Ce travail est rendu accessible sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0.



CDI

Commitment to
Development
Index 2017

Commitment to Development Index (CDI)

Inter-Ministerial Committee on Development Cooperation,
Luxembourg

Ian Mitchell and Anita Käppeli,
Center for Global Development (Europe)



Overview

- Aim of the CDI
- Results CDI 2017
- Future development challenges
- CDI 2018 & beyond



CDI

Commitment to
Development
Index 2017

Aim of the CDI

Development

Aid

Finance

Technology

Environment

Security

Trade

Migration



Aim

To track and compare *developed* countries' policy effort to improve policies in areas that matter for development

What CDI is:

- ☑ Tracking effort
- ☑ Indicators
- ☑ Quantitative
- ☑ Evidence about what matters
- ☑ Rankings/ comparison
- ☑ Trends
- ☑ Asking questions



Methodology

- First edition in 2003
- Currently 27 countries (all of them OECD DAC members)
- Seven components
- 100+ indicators
- Wherever possible; publicly available data (we penalize for lack of transparency)
- Quantitative indicators preferred, expert assessment



Development

- 
- Aid
 - Finance
 - Technology
 - Environment
 - Security
 - Trade
 - Migration



CDI

Commitment to
Development
Index 2017

Results of the CDI 2017



Commitment to Development Index 2017



Country	Overall rank	Aid	Finance	Technology	Environment	Trade	Security	Migration
Denmark	1	1	2	7	8	2	1	14
Sweden	2	2	8	13	1	6	23	2
Finland	3	10	1	10	14	9	3	13
France	4	13	12	8	11	12	2	19
Germany	5	8	23	9	12	3	19	1
Portugal	6	14	17	4	4	10	11	9
Netherlands	7	6	21	11	13	1	7	11
United Kingdom	7	5	14	19	10	5	13	15
Norway	9	4	3	2	18	27	15	5
New Zealand	10	11	19	17	20	4	8	3
Austria	11	15	26	3	15	17	6	7
Spain	12	17	7	16	6	16	16	16
Luxembourg	13	7	24	21	19	15	4	4
Italy	14	19	4	22	7	13	14	12
Belgium	15	20	16	12	9	20	22	6
Ireland	16	3	15	23	22	7	10	21
Canada	17	9	6	14	23	21	25	8
Australia	18	18	5	18	26	8	17	10
Hungary	19	23	10	24	3	23	9	23
Czech Republic	19	21	11	15	17	14	24	24
Slovak Republic	21	26	22	27	2	18	5	27
Poland	22	24	9	26	5	19	26	25
United States	23	22	25	20	24	11	12	18
Switzerland	24	16	27	6	21	24	20	17
Greece	25	25	18	25	16	22	18	22
Japan	26	12	20	5	25	25	21	26
South Korea	27	27	13	1	27	26	27	20

The table above ranks each of the 27 CDI countries across seven policy areas.



Luxembourg's performance in the CDI 2017



- Top performance on Aid, Security and Migration
- Average on Trade
- Room for improvement on Environment, Finance and Technology



Luxembourg's results more in detail

Finance

- Average on intl Commitments
- Could improve on International Investment Agreements and Financial Transparency

Technology

- Both R&D and IPR slightly below average

Environment

- Role-model on combatting overfishing
- Could improve on Greenhouse Gas emissions and gasoline taxes



Luxembourg's results more in detail

Trade

- Low tariffs
- Could improve on agricultural subsidies (15.4% of agricultural output, 9th highest of all CDI countries)

Aid

- Top on Aid Quantity
- Could improve on Transparency (Quality of Aid Measure)
- Revision of QuODA planned



Luxembourg's results more in detail

Migration

- Top on number of migrants overall
- Could improve on intl Conventions and Number of Students from developing countries

Security











- Top on all indicators
- Could improve even more by more contributions for peacekeeping operations
- **Revision of Security component**



Open Data and transparency

All spreadsheets are available on the CDI website:

<https://www.cgdev.org/commitment-development-index>

 <p>READ THIS YEAR'S BRIEF</p> 	 <p>EXPLORE THE DATA AND METHODOLOGY</p> 	 <p>WATCH A VIDEO TEASER ABOUT THE CDI</p> 	 <p>LEARN ABOUT MEMBERSHIP IN THE CONSORTIUM</p> 
<p>CONTACT US </p>	<p>About Funding Publications Contribute Press Careers </p>		



Takeaway from the CDI

- Leadership on global development isn't only for the richest
- Development is about much more than aid
- Even the bottom-ranked country has smart policies we all can learn from
- Some overall progress but stronger commitments are needed



CDI

Commitment to
Development
Index 2017

Future Development challenges

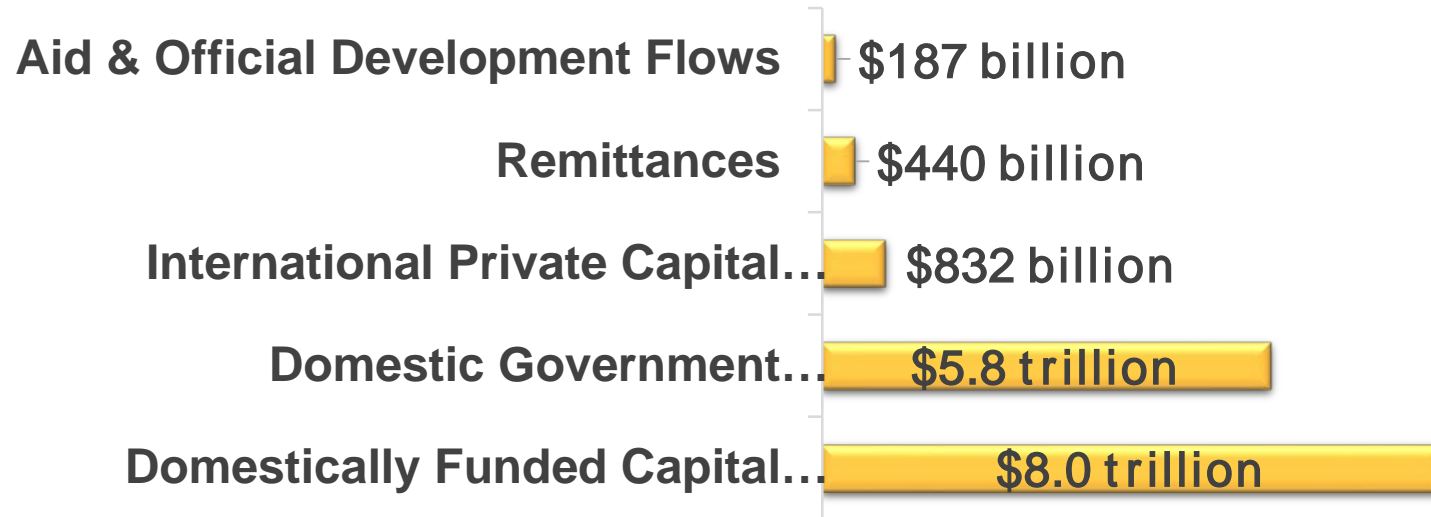
Rethinking Global Development

Larry Summers, 9th November 2017:

“If we keep the development trend of the last generation, we’ll do very well. But the keeping it going will require a great deal of new thinking that is not primarily going to be about giving foreign aid to countries”.



How do we pay for development?



Source: IMF, World Bank, OECD

All values are for the year 2015 for low and middle income countries.

* For the year 2016.

** For the year 2014.

Summers' Thesis

- Development over the next 15 years, will be different to the last 35
- Historically founded on two presumptions which we can no longer rely on:
 1. It is in our interest for developing countries to develop.
 2. We can make a substantial difference with aid.

Larry Summers - [Rethinking Global Development Policy for the 21st Century](#)

Some reflections on Summers

- Still in our interest to support development
- Earth to elite: you can't continue the globalisation project if you don't share the benefits
- Marginally cheaper/ more development finance not important
- Development must engage with fragile states and conflict

Suggested Implications

1. Get the politics of globalisation / migration / technology / right
2. Use challenge of economic integration to make the case to citizens
3. Conflict and fragile states
4. Global public goods
5. Making migration work
6. Fix the Humanitarian System
7. Work through well governed, well organised multilateral institutions, and form clubs that include others (esp the BRICs) as equals.



CDI

Commitment to
Development
Index 2017

Looking ahead: CDI 2018 and beyond

Achieving the SDGs with the help of the CDI

SDGs



- Globally agreed, crucial goals
- Universal country coverage;
 - But “under-performance” in developing countries
- Holistic approach to devt.
 - 17 goals = economic; environment; social
- Indicators mostly outcome-focussed

CDI



- Same ultimate aim
 - Who else challenges rich countries' performance?
- Focus on rich/ powerful actors
- Holistic approach to international devt.
 - 7 components = economic; environment; social
- Indicators on policy effort



The way forward - CDI 2018 and beyond

CDI Aim - measure, highlight & improve policy effort on development

How to improve the CDI in a changed environment?

- Are we measuring the most important aspects in our assessment of commitment to development (*new or different* components/ indicators)?
- Are we measuring countries' policy the best possible way (an assessment of our current indicators)?
- Which new actors can be included (emerging development actors? middle-income countries?)?



CDI

Commitment to
Development
Index 2017

Comments and Questions

A graphic on the left side of the slide consisting of several overlapping, colorful shapes: a yellow rectangle at the top left, a red triangle pointing right, a purple rounded rectangle, and a blue vertical bar at the bottom. A white circle is overlaid on the top left, containing the text 'CDI'.

CDI

Commitment to
Development
Index 2017



Commit2Dev
Thank you!

Contact: imitchell@cgdev.org / akappeli@cgdev.org